

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juillet 2023

SUITES DE LA CONFÉRENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE - (N° 1357)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AE42

présenté par
M. Dumont et M. Herbillon

ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« va de pair »

les mots :

« ne pourra pas intervenir sans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

A ce stade les députés les Républicains souhaitent rappeler leur hostilité à tout élargissement de l'Union sans une réforme institutionnelle. Cette réforme doit se faire avant toute entrée de nouveaux pays dans l'UE.